

INTRODUCTION

« Il n'est pas bon que l'homme soit seul, je lui ferai une aide semblable à lui-même », LA BIBLE, Genèse 2 V18. Cette parole est tirée de la bible, souligne la nécessité pour l'homme de vivre en société avec les autres. Mais cette vie en société n'est pas toujours aisée à cause des conflits inter humain. Ce qui du cout remet en cause la coexistence. Il intervient alors une visée de l'homme et de la société, c'est ce qui va pousser l'homme à créer une institution appelée l'Etat, réagit par des lois et permettant d'harmoniser les relations humaines. Cependant, l'Etat semble constituer encore une menace pour la liberté des hommes. Dès lors, la question qui se pose est la suivante : L'homme peut-il pleinement s'épanouir et jouir de sa liberté dans le cadre sociale ?

I- DEFINITION DES NOTIONS

1- La société

La société s'appréhende comme un groupe d'individu entre lesquels il existe des rapports organisés, des échanges, des services réciproques et qui est régit par des lois ou institutions dans les limites d'un territoire.

2- La liberté

La liberté est le fait d'agir conformément à ses inclinaisons, ses désirs. Autrement dit, c'est la source de toute contrainte.

II- LES CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE

1- La société comme essence de l'homme

La société est vu comme un fait naturel car l'homme ne peut pas vivre en dehors d'elle. De ce point de vue, elle constitue le cadre de son épanouissement. Elle se confond à elle et naît vraiment homme qu'au sein de celle-ci. C'est d'ailleurs ce qui justifie cette formule d'ARISTOTE : « L'homme est par nature un animal politique ». Pour lui, la société est innée en l'homme. D'où aucun homme ne peut vivre en dehors d'elle. Ainsi, l'homme est un être social par essence par ce qu'il naît dans une famille, est nul bonheur n'est donc possible en dehors de la vie en société. MALSON Lucien écrit à ce propos que : « Avant la rencontre d'autrui, et du groupe, l'homme n'est rien d'autre qu'une virtualité aussi légère qu'une transparence valent ». Pour signifier que l'homme n'est lui-même qu'au sein de la société. Pour terminer, il est à retenir que hors du social l'homme n'est rien, il n'est qu'un simple animal et rien d'autre.

2- Autrui comme source d'épanouissement

Autrui est un facteur incontournable dans la réalisation de la liberté et du bonheur de l'homme. Ainsi l'existence n'a de sens et de valeur qu'en présence de l'autre qui même si est différent de moi, m'enrichit à travers ses critiques qui ne permettent de m'améliorer et à avancer. C'est d'ailleurs dans cette optique qu'**EXUPERY – Saint** écrit : « *Si tu diffères de moi loin de me léser, tu m'enrichis* ». Cela voudrait dire que l'autre est d'un apport indéniable. En outre, la présence de l'autre avec sa chaleur humaine est source de rencontre. C'est pour cette raison qu'il faut être fou pour penser pouvoir vivre seul et être heureux. **GARAUDY Roger** écrit ceci : « *L'enfer, c'est l'absence des autres* ». Autrement dit, l'autre constitue pour son semblable une source d'épanouissement. Enfin, l'autre est le miroir qui me ramène mon image. Il me permet de me corriger, de connaître mes qualités, mes défauts. Il est donc le médiateur indispensable entre moi et moi-même. C'est pourquoi **MARCEL Gabriel** écrit : « *Autrui me réveille de mon sommeil existentiel* ».

3- Autre comme frein à ma liberté

La présence d'autrui est gênante. Car autrui m'incline à faire sa volonté, à renoncer à moi-même et cela à travers le simple regard qu'il pose sur moi. Autrui par son regard me chosifie, aliène mes possibilités. En sa présence je n'arrive pas à m'exprimer totalement. Il m'installe dans une situation infernale. **SARTRE Jean- Paul** soutient cela en ces termes : « *l'enfer c'est les autres* » car pour lui l'autre constitue un obstacle à l'épanouissement de son semblable. De plus, si autrui n'existait pas, je serais seul maître du monde et tout serait à moi seul. Or sa présence m'oblige à partager et à renoncer certains biens. Toutes choses qui créent la concurrence, la rivalité débouchant ainsi sur une guerre permanente. **MACHIAVEL NICOLAS** fait remarquer cela en ces termes « *là où deux personnes visent la même chose, et qu'il leur est impossible de l'obtenir est le même temps ou bien ils s'affrontent ou bien l'une est frustrée* ». pour dire

qu'autrui empêche mon bien être véritable. Pour terminer, il faut noter que l'autre est pour moi une source de souffrance, d'angoisse. Par ces commentaires dépréciatifs qui me plonge dans la honte et emprisonne ma liberté. Ce qui fait que notre relation est faite de méfiance de haine et de guerre. **HEIDEGGER MARTIN** soutient cela en ces mots : « *A cause des autres, personne n'arrive à se réaliser concrètement* ». C'est à dire qu'autrui est celui-là même qui m'empêche d'atteindre mes objectifs.

III- LE ROLE DE L'ETAT DANS LA SOCIETE

1- Les caractéristiques d'un état de droit

En nous inspirant des citations de **ROUSSEAU- Jean-Jacques**, on peut dire que l'état émane de la volonté générale, c'est-à-dire du peuple et repose sur la loi qu'elle-même incarne la légalité. Le thème de légalité signifie conformité à la loi. Le droit, c'est l'ensemble des lois, des dispositions, des libertés qui règlent les rapports entre les membres d'une société. Ainsi, le bloc légale comprend aussi bien les sources écrites (la loi, le règlement, les traités internationaux, la constitution) que les sources non écrites telles que : la coutume, la jurisprudence, c'est -à-dire l'ensemble des décisions des tribunaux. A cela, nous nous référons à cette pensée de **FANON, Frantz** lorsqu'il dit : « *Dans l'Etat de droit, nul n'est censé ignorer la loi, nul n'est au-dessus de la loi.* ». Comme on le voit ici, l'état de droit n'est pas une simple théorie. Mais c'est du vécu, c'est-à-dire des faits où les droits de l'homme sont scrupuleusement respectés.

2- La fonction d'un état de droit

Par fonction de l'Etat, il faut entendre ses diverses activités, lesquels ont pour finalité d'assurer le bien commun, la sécurité et l'intérêt général de la population au plan national comme international. D'abord, il assure le maintien de l'ordre

public à l'intérieur de ses frontières, grâce à la police, à la justice, à ses forces armées. Ensuite, il assiste socialement notamment dans le secteur de l'éducation et de certaines catégories de personne. Enfin, au plan juridique, l'état se doit de protéger la nation contre les autres nations. Pour **ROUSSEAU**, le pacte social auquel adhèrent les citoyens, assurent à toute égalité et la liberté. Ainsi pour renchérir ses dires, il écrit ceci : « *Il fallait trouver une forme d'association qui défend et protège des forces commune, les biens et la personne de chaque associé de sorte que chacun s'unissant à tous reste aussi libre qu'au paravent* », **Du contrat social**. Tous ceci pour ainsi dire que la paix et la sécurité sont les fins prioritaires de l'état de droit.

3- La violence de l'état

Au plan international, il existe en permanence une violence politique déterminé par les rivalités économique. Il ne saurait être question de la déplorée ou condamnée au nom d'une moralité sentimentale. Il faut au contraire admet quel constitue parfois un moteur fondamentale pour se prémunir contre tout agression extérieur, soit pour conquérir des biens ou pour l'épanouissement de ces citoyens. Pour le philosophe **KARL VON CLAUSEWITZ** : « *La guerre est donc un acte de la force par lequel nous cherchons à contraindre l'adversaire à se soumettre à notre volonté* », **De la guerre**. C'est-à-dire que la violence n'est pas une pure négativité ou l'effet d'une simple barbarie originelle de l'homme ou quel concerne une double visée description, et de construction social. Au plan inter le conflit des désires individuel engendre des rivalités, la guerre et la description comme la si bien dire **HOBBS Thomas**, « *Si deux hommes désirent la même chose alors qu'il n'est pas possible que les deux ils deviennent ennemis ; et dans les poursuites de cette fin, chacun force détruire ou de dominer l'autre* », **Léviathan**.

IV- **LES OBJECTIONS A L'EXISTENCE DE L'ETAT**

1- L'état comme source d'épanouissement

La vie en société requiert le pouvoir étatique pour assurer l'harmonie, la sécurité et la liberté des citoyens. En effet l'Etat a pour rôle fondamentale dans la société de favoriser l'épanouissement de tous et par conséquent d'assurer le bien-être des citoyens. Au sein de l'Etat prédomine le vouloir raisonnable. Selon

ROUSSEAU, Jean - jacques c'est en regagnant l'Etat civile que l'individu accède à la rationalité et la moralité. C'est ainsi qu'il écrit : « *Il devrait bénir sans cesse l'instant heureux qui l'entacha pour jamais, et qui d'un animal stupide et borné, si un être intelligent et un homme* ». Ces propos de **ROUSSEAU** marque le passage de l'Etat de nature à l'Etat civil transforme qualitativement l'homme puisqu'au sein de l'Etat il gagne la rationalité, la moralité et il devient pour ainsi dire un homme. Chez **ROUSSEAU**, l'Etat est facteur d'épanouissement. Le citoyen n'est donc pas esclave de celui-ci, mais il est un membre à part. De ce fait, dans l'Etat l'individu est libre comme au paravent puisque : « *L'obéissance aux lois qu'on s'est prescrite est liberté* ». Ces dires de **ROUSSEAU** marquent la loi étatique, favorise la liberté des citoyens. Cette idée est également partagée par **SPINOZA Baruch**. En effet, pour lui l'Etat est l'instrument par essence qui garantit la liberté du citoyen. C'est ainsi qu'il affirme : « *Ce n'est pas pour tenir l'homme par la crainte et faire qu'il appartienne à un autre que l'Etat est institué. Au contraire c'est pour libérer l'individu de la crainte pour qu'il vive autant que possible en sécurité* ». Cela veut dire que la fonction fondamentale assignée à l'Etat est de favoriser l'éclosion des libertés individuelles. C'est ainsi que **SPINOZA** veut ajouter que : « *La fin de l'Etat c'est la liberté* ». Ceci pour marquer ce qui caractérise l'Etat : c'est la liberté des individus.

2- L'état comme obstacle à ma liberté

L'Etat dans la gestion du pouvoir politique et des citoyens c'est souvent présenté comme un mal, comme une entrave à la liberté des individus. En effet, l'Etat

représente un véritable danger pour la manifestation des libertés individuelles. De ce fait l'Etat est perçu comme une source d'aliénation et un danger pour la liberté des individus, c'est pour cette raison que **LELINE** affirme : « *Tant que l'Etat existe par de liberté. Quand règnera la liberté il n'y aura plus d'Etat* ». Cela veut dire que l'Etat s'oppose à la liberté du citoyen ainsi la présence de l'Etat exclu la liberté de l'homme. C'est pour cette raison que les philosophes Anarchistes vont prôner la suppression de l'Etat parce que sa présence constitue une négation de la liberté humaine. Pour **BAKOUNINE** : « *L'Etat, c'est le mal parce que là où commence l'Etat la liberté individuelle cesse* » L'Etat et L'anarchie. Cela veut dire que l'Etat confisque la liberté individuelle. Cette vision négative de l'Etat se retrouve chez les penseurs comme **NIETZSCHE** et **MARX, KARL**. Pour **MARX** l'Etat est un organe aux mains d'une place privilégié pour opprimer la classe ouvrière. C'est pour cette raison qu'il écrit : « *L'Etat a toujours été le patrimoine d'une classe privilégié* ». Cela veut dire que l'Etat entretient l'injustice sociale. Il travaille contre l'intérêt du peuple. Il écrit dans Ainsi parlait Zarathoustra « *L'Etat est le plus froid de tous les monstres froids, il met froidement et voici le mensonge qui sort de sa bouche : Moi l'Etat je suis le peuple* ». Cela veut dire que l'Etat incarne le mensonge, l'immoralité.

CONCLUSION

Au terme de ce parcours, nous pouvons retenir que l'homme est un animal de société. Ce qui veut dire que malgré les limites de la société, elle demeure le cadre de l'épanouissement. L'homme ne peut donc être heureux en dehors de la société et sans les autres sa vie n'a pas de sens. Enfin l'Etat en dépit de ses limites il est indispensable car sans l'Etat la société serait comme un lieu de guerre.